



AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL

AONO N°25/ANSER/DG/T/25

1. Le présent Avis d'Appel d'Offres fait suite au Plan de Passation des Marchés (PPM) approuvé par la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics (DGCOMP) et publié sur le site de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP).
2. **ANSER** a obtenu des fonds propres (issus des redevances et taxes) afin de financer certains travaux relatifs à l'électrification dans les milieux rural et périurbain et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre des Marchés relatifs aux **travaux de construction de la centrale solaire photovoltaïque de Milembwe (200kwc) pour l'électrification de Kamana dans la Province de Lomami en République Démocratique du Congo.**
3. ANSER sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats intéressés et répondant aux qualifications requises pour l'exécution du marché sus-évoqué.

Les variantes seront prises en considération suivant le type d'usage productif proposé.

4. La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres Ouvert aux candidats intéressés tel que défini dans la Loi n°10/010 du 27 avril 2010 relative aux Marchés Publics ;
5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations et prendre connaissance des documents d'Appel d'Offres à l'adresse ci-après :

L'Agence Nationale de l'Électrification et des Services Énergétiques en milieux Rural et périurbain « ANSER », situé au n°4854, Avenue Lukusa, dans la Commune de la Gombe, ouverte du lundi au vendredi de 8h00' à 15h30', heures locales (TU + 1)

Contact : +243 810 111 171

E-mail : pm@anser.gouv.cd,

Copie à anser@anser.gouv.cd

6. Les exigences en matière de qualification sont les suivantes :

A. Conditions d'Ordre administratif et legal

La conformité administrative comprend la présence dans l'offre des documents suivants :

- Être une entreprise de construction œuvrant dans le secteur de l'électricité ;
- Joindre à l'offre les statuts de l'entreprise (objet conforme à la spécification du marché) dûment notariés ;
- Attestation valant Quitus fiscal **en cours de validité assortie des preuves des déclarations et paiement de l'IPB, de la TVA et de l'IPR pour les six derniers mois ;**

KINSHASA

• Batiment Orgaman 4854,
Av. Lukusa, Kinshasa / Gombe

• +243 81 011 11 71

• www.anser.gouv.cd

• N° d'impôt A2166181K

Pool Grand Ouest

• 402, Révolution, 7ème Rue, Kinshasa /
Limete Résidentiel

Pool Grand Katanga

• 1600, Avenue Diloko, Quartier Mutoshi-
C/ Manika Kolwezi / Lualaba

Pool Grand Kasai

• Croisement des Avenues des Cadets et Likasi numero 257,
Commune de Kananga / Kananga

Pool Grand Oriental

• 55 Lumumba Boulevard, Commune of Makiso / Ksanganani

Pool Grand Equateur

• 87, avenue liberation Centre ville
Mbandaka, Province de l'équateur

Pool Grand Est

• N°063, Av. Bougarnviller, Q. Les Volcans,
Com. de Goma, Nord-Kivu



- Avoir un agrément du Ministère des Ressources Hydrauliques et Electricité, catégorie P-C ou P-B en cours de validité pour les entreprises œuvrant en RDC (ou la preuve de paiement de la taxe d'agrément) ;
- Joindre à l'offre une copie du registre du commerce et du crédit mobilier (RCCM), et du numéro impôt ;
- Joindre à l'offre l'attestation d'affiliation à la CNSS accompagnée de l'attestation de régularité des cotisations à la CNSS pour les trois derniers mois précédant la date limite de dépôt des offres ;
- Joindre à l'offre la version harmonisée de l'Identification Nationale conformément à l'arrêté ministériel n°011/CAB.IN/ECONAT/ABM.CITY/2020 du 02 juillet 2020 fixant la nomenclature des activités économiques et les modalités de codification du numéro d'identification nationale ;
- Le certificat de non faillite ;
- L'habilitation de signature.

Pour toutes ces exigences, il est requis en vertu du principe de l'égalité de traitement, l'équivalence du pays d'origine pour les entreprises domiciliées fiscalement à l'étranger (les documents de ces entreprises doivent être notariés par les représentations diplomatiques de la RDC)

B. Conditions d'Ordre financier

- Avoir réalisé, au cours de trois (3) dernières années, un chiffre d'affaires annuel moyen équivalent au moins une (1) fois le montant de l'offre ;

La trésorerie propre de l'entreprise ne sera pas prise en compte ;

- Joindre à l'offre les états financiers de trois dernières années (2023, 2022 et 2021) dûment certifiés par un expert-comptable agréé par l'Ordre National des Experts Comptables.
- Ne pas être en faillite.

C. Conditions d'ordres techniques :

- a) Fournir au moins une (01) référence satisfaisante (à titre d'entrepreneur, sous-traitant ou ensemblier) au cours de dix (10) dernières années dans la réalisation des projets de nature et de complexité comparables. Les références présentées doivent au minimum comporter les renseignements de base suivants : client, nom du projet et brève description des travaux, emplacement du projet, coût du projet, durée du projet, dates de début et de fin d'exécution. **La référence présentée ne sera considérée que si et seulement si elle est accompagnée d'un certificat de bonne fin des travaux, procès-verbal de réception des travaux ou tout autre document attestant la réalisation effective et satisfaisante des travaux.**
- b) Fournir une liste du personnel en nombre et en qualification (ingénieurs, techniciens, conducteurs de travaux, contremaîtres, environnementalistes, etc.) que le candidat entend affecter au projet et au chantier si le marché lui est attribué : Ce personnel comprendra notamment :
 - Un représentant de l'Entrepreneur (ingénieur de niveau Bac+5) responsable du projet parlant couramment français et ayant au moins 5 ans d'expérience dans les travaux de conception et construction des Centrales solaires et au moins 5 ans d'expérience en tant que chef de projet ;
 - Un ingénieur électricien (Bac+5) parlant couramment français et ayant au moins 5 ans d'expérience dans les travaux de conception et construction des centrales solaires et réseau de distribution MT et BT
 - Un responsable environnement, Santé, Hygiène et sécurité ;
- c) Joindre la méthodologie et le planning de réalisation de l'ensemble, qui traduit clairement l'efficacité de l'organisation que le candidat compte mettre en place pour mener les travaux à bonne fin dans le délai prévu ;
- d) L'inventaire des équipements, matériels et outils à disposition du candidat pour les travaux de Construction de la Centrale solaire photovoltaïque et réseau de distribution associés ;



- e) Les bordereaux des prix (dans le format Excel joint ci-après) dûment signés sur chaque page et remplis par le soumissionnaire de la manière et des détails exigés dans les clauses 12, 14, 15.1 des IC. Les bordereaux des prix doivent également être soumis sous forme de fichiers Excel 2010 ou 2013 modifiables ;
- f) Les Sous-traitants proposés pour les composants importants des installations (si possible) ;

7. Une réunion préparatoire à l'établissement des offres est prévue, au lieu et date ci-après :
Lieu : 4854 de l'avenue Colonel Lukusa, Commune de la Gombe, Bâtiment Orgaman, Premier Niveau
Date : **08/07/2025**
Heure : **10h30**, heure locale (heure locale = TU+1)
Une visite préalable de reconnaissance des sites sera organisée par l'Autorité contractante à partir du **17 au 19 juillet 2025**.
Cette visite organisée sera unique et ne déchargera pas le candidat de son obligation de s'informer de toutes les contraintes d'accès et d'intervention sur les sites et de les visiter de façon plus approfondie.

Chaque candidat se prendra en charge et les dispositions pour le déroulement de la reconnaissance des sites seront communiquées lors de la réunion préparatoire prévue le **08 juillet 2025** à l'adresse ci-dessus à 10h30 (TU+1).

- 8. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-haut. Le dossier d'Appel d'offres sera remis contre un montant non remboursable de **450 USD** (Quatre cent cinquante dollars Américains)

Le paiement s'effectue à la banque moyennant la note de perception établi par la DGRAD indiquant les coordonnées y relatif.

Le Dossier d'Appel d'Offres sera soit remis des mains à mains ou envoyé aux soumissionnaires, contre dépôt de preuve de paiement au secrétariat de permanent de la cellule de gestion des projets et marchés publics à l'adresse susmentionnée.

- 9. Les offres devront être soumises à l'adresse sus indiquée au plus tard le **04/08/2025 à 14h30'**, heures locales (TU + 1). Les offres remises en retard ne seront pas traitées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse susmentionnée, le **04/08/2025 à 15h00'**, heures locales (TU + 1).

Les offres doivent comprendre une garantie d'offre, d'un montant de **5000 USD (Dollars américains Cinq mille)**. Elle demeure valide 30 jours après expiration des offres.

Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **90 jours (Nonante jours)** à compter de la date limite de soumission.

Fait à Kinshasa, 25 juin 2025

LA PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES

Cyprien MUSIMAR



4